

**PROTOCOLE
SANITAIRE**



ACCUEIL DE LOISIRS "L'IMAGINAIRE"

Année scolaire 2020/2021

Mis à jour le 2 novembre 2020

Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020



Le Bourg 19270 USSAC
05.55.86.15.80 / 06.70.96.01.18
alsh-ussac@orange.fr

INTRODUCTION

Le protocole sanitaire vous permettra de connaître les modalités pratiques de fonctionnement de l'accueil de loisirs d'Ussac pour l'année scolaire 2020/2021 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le protocole a été mis à jour suite aux nouvelles modalités de fonctionnement des accueils de loisirs périscolaires à compter du 30 octobre 2020. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut Conseil de la Santé Publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce protocole engage tous les partenaires de l'accueil de loisirs : équipe d'animation, équipe technique municipale, intervenants extérieurs mais aussi parents et enfants.

Après lecture de ce document et dans l'intérêt de tous, il sera exigé de suivre strictement les règles énoncées. La bonne santé de vos enfants et des personnels travaillant au sein de l'accueil de loisirs en dépend.

1. INFORMATIONS GENERALES

Les parents s'engagent à ne pas mettre leur(s) enfant(s) au centre en cas d'apparition des symptômes liés au Covid-19 (toux, fièvre, éternuements, essoufflement, mal de gorge, troubles digestifs...).

Il est demandé que les parents prennent la température de leurs enfants avant de venir au centre. **Si la température dépasse 38°**, l'enfant ne doit pas se rendre au centre. Il vous sera également demandé de prévenir le centre rapidement.

Les parents s'engagent à prévenir le centre dans la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est le mineur qui est concerné.

L'accès au centre est interdit aux parents.

La salle d'infirmerie du centre est dédiée à l'accueil des cas suspects de Covid-19. L'enfant y sera ainsi isolé. Le personnel d'animation lui fournira un masque dans l'attente de ses parents. Si l'enfant concerné a des frère(s) et sœur(s) dans le centre, il sera demandé aux parents de récupérer tous leurs enfants.

Le lavage des mains est essentiel et doit durer au moins 20-30 secondes, suivi d'un séchage soigneux avec du papier à usage unique. Il sera réalisé :

- dès l'arrivée
- avant et après les temps libres
- après le passage aux toilettes
- avant et après les goûters et le déjeuner
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué
- le soir, avant de rentrer chez soi.

2. LE PORT DU MASQUE

Le port du masque est obligatoire aux abords de l'accueil de loisirs pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Le port du masque pour les moins de 6 ans est à proscrire.

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de plus de 6 ans dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Les masques seront fournis par la famille.

Les adultes (animation, personnel du restaurant scolaire, intervenants) porteront des masques, fournis par la commune, tout au long de la journée.

Il est demandé aux familles de fournir un nombre suffisant de masques en fonction du temps de présence dans la structure accompagnés de 2 pochettes plastiques nominatives (1 pour les masques propres et 1 pour les masques sales).

Les masques seront changés à :

- 11h pour les enfants qui seront arrivés entre 7h30 et 8h
- Après le repas (vers 13h15) pour les autres enfants qui restent toute la journée
- Après le goûter pour les enfants qui restent après 17h15

3. ACCUEIL/ DEPART DES ENFANTS

Pour accueillir les enfants à leur arrivée dans les locaux (7h30 à 9h), un animateur (trice) les attendra au portail. Il veillera à filtrer les arrivées et le flux de personnes. Il orientera les enfants vers leur zone de garderie ou salle d'animation et les invitera à aller se laver les mains.

Pour le soir (de 16h45 à 18h45), un animateur (trice) attendra au portail les parents, les enfants seront appelés afin de rejoindre leurs parents au portail. Les enfants se laveront les mains avant de quitter la structure.

Il vous sera donc demandé la plus grande ponctualité afin de permettre à vos enfants d'être accueillis dans les conditions sanitaires recommandées.

4. LES SALLES D'ANIMATION

Les salles ont dû être réaménagées en tenant compte des restrictions sanitaires.

Chaque salle correspondra à un groupe et il n'y aura aucune interaction entre 2 groupes différents afin de limiter le brassage.

Les groupes seront établis à l'avance en fonction de l'âge des enfants et de leurs classes.

Pour les mineurs de moins de 6 ans, aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs.

Pour les mineurs de plus de 6 ans, la distanciation s'applique dans les espaces clos quand cela est possible. La distanciation ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre les enfants d'un même groupe, y compris pour les activités physiques et sportives.

Dans le cadre des activités de la garderie périscolaire, il est proposé aux enfants des pots de feutres et une poche de jeux extérieurs (ballons, cordes, craies...) par classe. Des jeux de société, des legos ou des kapplas sont mis à disposition des enfants avec une mise à isolement après utilisation.

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, il est proposé aux enfants des pots individuels de feutres (pour les moins de 6 ans) ou par classe (pour les plus de 6 ans) et des caisses de matériels pédagogiques (livres, voitures, Légo, dinettes, jeux de société, ballons ...).

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges ou de jeux (livres, ballons, jeux...) est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection quotidienne est assurée ou que les objets sont isolés 24h avant réutilisation.

Le programme d'activités proposé tiendra compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Il sera communiqué aux familles par mail et affiché devant le portail.

5. LES TEMPS LIBRES

Les temps libres se feront de manière échelonnée afin de favoriser les regroupements par tranches d'âge et limiter le brassage des enfants.

Si toutefois les enfants se retrouvent dans les mêmes cours, celles-ci sont séparées par des plots. Le matériel mis à disposition, à l'occasion de ces temps libres, sera propre à chaque groupe.

L'accès aux jeux et le partage d'objets (cerceaux, ballons, cordes...) sont permis à l'extérieur lorsque les objets sont inutilisés pendant environ 12h.

6. LA RESTAURATION / LES GOÛTERS

Afin de limiter le brassage, particulièrement pour les plus de 6 ans, les enfants sont placés par classe autour des tables pour tous les moments de la journée où il y aura une collation (goûter du matin, déjeuner, goûter du soir).

Pour les enfants non scolarisés à Ussac, un regroupement est prévu sur une même table, en veillant bien à ne pas mélanger les groupes.

Le service de restauration est assuré dans les locaux habituels avec un repas chaud.

Les enfants arriveront par groupe de manière échelonnée. Ils seront répartis autour des tables par groupe d'activités et par classe. La distanciation sociale sera de 1 m minimum entre les tables de groupes différents.

Les animateurs ne déjeunent plus aux tables avec les enfants.

La surface des locaux et le nombre d'enfants inscrits, permettent d'organiser la restauration en un seul service, dans le respect des règles sanitaires et des mesures de distanciation.

Un agent communal et des animateurs gèreront le temps de restauration (service + aide à la prise du repas) afin d'éviter le brassage des enfants et l'échange de matériel.

- Arrivée des enfants au restaurant :

- le circuit « entrée/sortie » des groupes est différencié
- une arrivée échelonnée des enfants est prévue afin de respecter les règles de distanciation et procéder au lavage des mains.

- Fin du repas :

- les enfants rejoignent la sortie
- phase de lavage/désinfection des mains

Les enfants devront venir avec une bouteille ou une gourde individuelle afin d'être autonome dans leur hydratation quotidienne. Depuis le début de l'épidémie, les gobelets plastiques ne sont plus en accès libre. Cette gourde sera utilisée lors des goûters, des activités sportives ou des temps libres.

7. LE TEMPS DE REPOS / SIESTE

Pour les moins de 6 ans, les lits ont une distance d'au moins un mètre entre 2 afin de limiter le brassage des enfants. Une désinfection quotidienne est assurée.

8. NETTOYAGE ET DESINFECTION DES LOCAUX

Une aération régulière des salles d'animation a lieu tout au long de la journée : avant l'arrivée des enfants, pendant les récréations, pendant la pause déjeuner, lors du ménage du soir.

Le nettoyage, l'aération des locaux et la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles (sanitaires, points de contact ...) a lieu le midi pendant que les enfants déjeunent.

Le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des locaux (sols, mobiliers, sanitaires, points de contact et zones fréquemment utilisées et touchées...) sont réalisés le soir après le départ des enfants par du personnel communal.

9. JOURNEE TYPE

- Pour les groupes des Ptits Loups 2017-2016 (Classes de Mme Sausse et Mme Lefevre) et des Coyotes 2016-2015 (Classes de Mme Virolle Trieux , Mme Mandic et Mme Aubert)

HORAIRES	
7h30-9h00	Accueil des enfants Temps libres par groupe d'activités
9h00	Petite collation pour les enfants ayant un goûter fourni par les familles
9h30-11h00	Activités
11h00-11h45	Rangement du matériel Temps libres par groupe d'activités Passage aux toilettes + Nettoyage des mains pour le repas
12h00 – 13h15	Repas (cf § 6)
13h15 – 13h40	Activités libres (dehors ou dedans) selon les envies des enfants, par groupe d'activités
13h40-15h30	Sieste pour les petits Réveil échelonné des enfants (cf §7)
13h40-14h30	Temps calme pour les coyotes
14h30-16h30	Jeux Rangement du matériel
16h30-17h00	Goûter fourni par le centre
17h00-18h45	Départ des enfants et accueil des parents Temps libres par groupe d'activités

- Pour les groupes des Ours (2014-2013) et des Stars (2012 à 2007)

HORAIRES	
7h30-9h00	Accueil des enfants Temps libres par groupe d'activités
9h00	Petite collation pour les enfants ayant un goûter fourni par les familles
9h30-11h00	Activités
11h00-11h45	Rangement du matériel Temps libres par groupe d'activités Passage aux toilettes + Nettoyage des mains pour le repas
12h00 – 13h15	Repas (cf § 6)
13h15 – 13h45	Activités libres (dehors ou dedans) selon les envies des enfants, par groupe d'activités
13h45-14h30	Temps calme
14h30-16h30	Jeux Rangement du matériel
16h30-17h00	Goûter fourni par le centre
16h45-18h45	Départ des enfants et accueil des parents Temps libres par groupe d'activités